

SÉQUENCE 9 : ESTUAIRE DE LA SEINE



Le canal d'Harfleur.

Portrait

La vallée de la Seine cède la place à un large estuaire mêlant espaces naturels et occupations humaines. Cette diversité de paysages et d'ambiances marque le regard et forge d'identité de l'estuaire.

Le Marais Vernier constitue une zone humide de 4 500 hectares. Amphithéâtre naturel, cette micro région exceptionnelle est reconnue au niveau européen pour la richesse de sa biodiversité, elle est à ce titre classée zone humides d'importance internationale (Sites RAMSAR). C'est aussi l'un des sites les plus typiques de l'estuaire avec ses roselières, ses prairies humides et **sa tourbière de près de 1800 hectares, la plus grande de France**, relativement préservée car très peu exploitée par le passé. Au cœur de l'estuaire de la Seine, **la Réserve**, reconnue en 1997, s'étend sur 8528 hectares de part et d'autre de la Seine endiguée, entre le Pont de Tancarville et la mer. L'estuaire de la Seine se compose d'une grande diversité de milieux naturels. Ces habitats fortement productifs concentrent une flore et une faune très riche, notamment 325 espèces d'oiseaux. La salle Avocette, au pied du pont de Normandie, et les observatoires du reposoir sur dune permettent aux visiteurs de découvrir la réserve.

La zone industrialo-portuaire (ZIP) du Havre s'étend au nord de l'estuaire sur plus de 20 km. C'est une composante paysagère centrale de l'estuaire avec les grandes unités industrielles, chimiques et de raffinage et les installations du Grand Port Maritime du Havre. L'ensemble constitue une skyline fascinante, notamment depuis le bocage intimiste de la Côte Fleurie.

Tancarville, à l'entrée de l'Estuaire, concentre patrimoine historique (château en promontoire), activités fluviales (écluses), pont routier en co-visibilité avec les zones logistiques et industrielles toutes proches.

Point d'aboutissement de la Seine à Vélo, **Le Havre** connaît un développement touristique reconnu. Le classement au Patrimoine Mondial associé à son identité portuaire et balnéaire participe à son succès croissant. Berceau de l'Impressionnisme, Le Havre séduit par ses ambiances multiples et sa singularité. Première escale en Normandie pour les croisières maritimes, la ville bénéficie d'une liaison transmanche vers Portsmouth. On dénombrait 973 passagers avec vélo dans les deux sens sur une période de 9 mois (de janvier à septembre 2016).

La Gare du Havre constitue le point d'arrivée ou de départ du projet de Seine à Vélo. Au carrefour avec l'Euro-

velo4 qui traverse la ville du sud au nord (vers les falaises d'Étretat), la gare, hub intermodal d'importance régionale, pourrait devenir un lieu stratégique à conforter à la fois pour le vélo itinérant et pour le vélo du quotidien. Le Havre, ville souvent évitée ou contournée, pourrait devenir une étape incontournable.

Enjeux

L'estuaire de la Seine est au carrefour de deux véloroutes structurantes à construire : la Seine à Vélo et l'Eurovelo 4.

L'arrivée au Havre par la rive nord de l'estuaire est un premier sujet. Sur la rive nord de l'estuaire, la véloroute du Val de Seine emprunte depuis Lillebonne un itinéraire en pied de falaise sur des voiries parfois apaisées et souvent très routières.

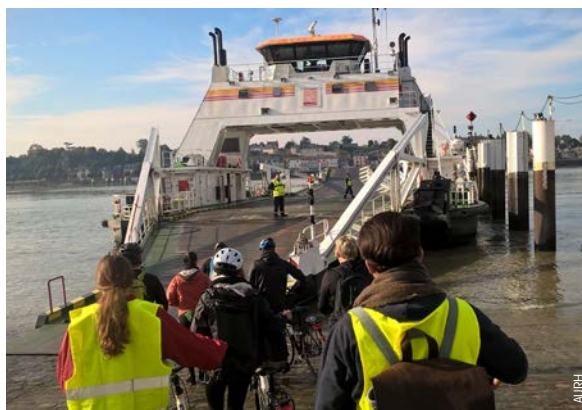
La section entre Port-Jérôme-sur-Seine et Tancarville est incompatible avec une pratique massifiée du vélo et avec les objectifs de fréquentation de la Seine à Vélo. Pour confirmer l'itinéraire sur la RD 982, des aménagements dédiés au vélo sont indispensables.

Au Havre, une voie verte piétons-cyclistes accompagne à présent l'entrée de ville du Stade Océane au quartier Brindeau. Son prolongement jusqu'au bassin Vauban et à la gare ferroviaire est programmé à court terme.

La traversée de la ZIP et du Havre est un second sujet. Entre Honfleur et le Havre, l'itinéraire n'est pas jalonné. La section Honfleur-centre / Pont de Normandie n'est pas jalonnée ni aménagée. Côté nord, la route de l'Estuaire, très fréquentée par les poids lourds est partiellement aménagée. Quelques points durs sont identifiés avant l'arrivée dans la ville, notamment le passage souterrain du Chillou en 2X2 voies. La traversée du Havre et de Sainte-Adresse est possible en empruntant les aménagements existants de la plage au plateau de Dollemard, point de démarrage de la véloroute du Littoral, jalonnée par le Département de Seine Maritime et qui se superpose à l'eurovelo4. La véloroute de la pointe de Caux, complète le maillage de l'agglomération havraise en reliant par le Nord des deux véloroutes.

Un troisième enjeu est de **mutualiser les itinéraires avec les pratiques du quotidien**. Dans l'agglomération havraise, les grands itinéraires peuvent aisément être intégrés au maillage cyclable local en cours d'extension. L'aménagement en site propre de la section Notre-Dame-de-Gravenchon / Lillebonne / Tancarville permettrait à la fois de sécuriser le parcours et de développer l'usage du vélo pour les trajets du quotidien. Sur l'itinéraire de l'Eurovelo4, une section aménagée pour les vélos entre Honfleur, le Pont de Normandie et la Rivière-Saint-Sauveur pourrait faciliter les échanges et les petits trajets en vélo tout en répondant aux exigences d'un grand itinéraire.

Enfin, un dernier sujet est le point d'arrivée de la Seine à vélo : Le Havre et/ou Honfleur ? Les deux destinations



Cyclistes embarquant sur le bac de Quillebeuf-sur-Seine.

ont des atouts et des spécificités complémentaires : bâteaux de l'impressionnisme, musées, escales majeures pour les croisières maritimes et fluviales en Normandie. Elles pourraient constituer deux points d'aboutissement au projet de Seine à Vélo, reliés tous deux par le Pont de Normandie et par le tracé de l'Eurovelo4.

Étudier des variantes avec les acteurs du territoire

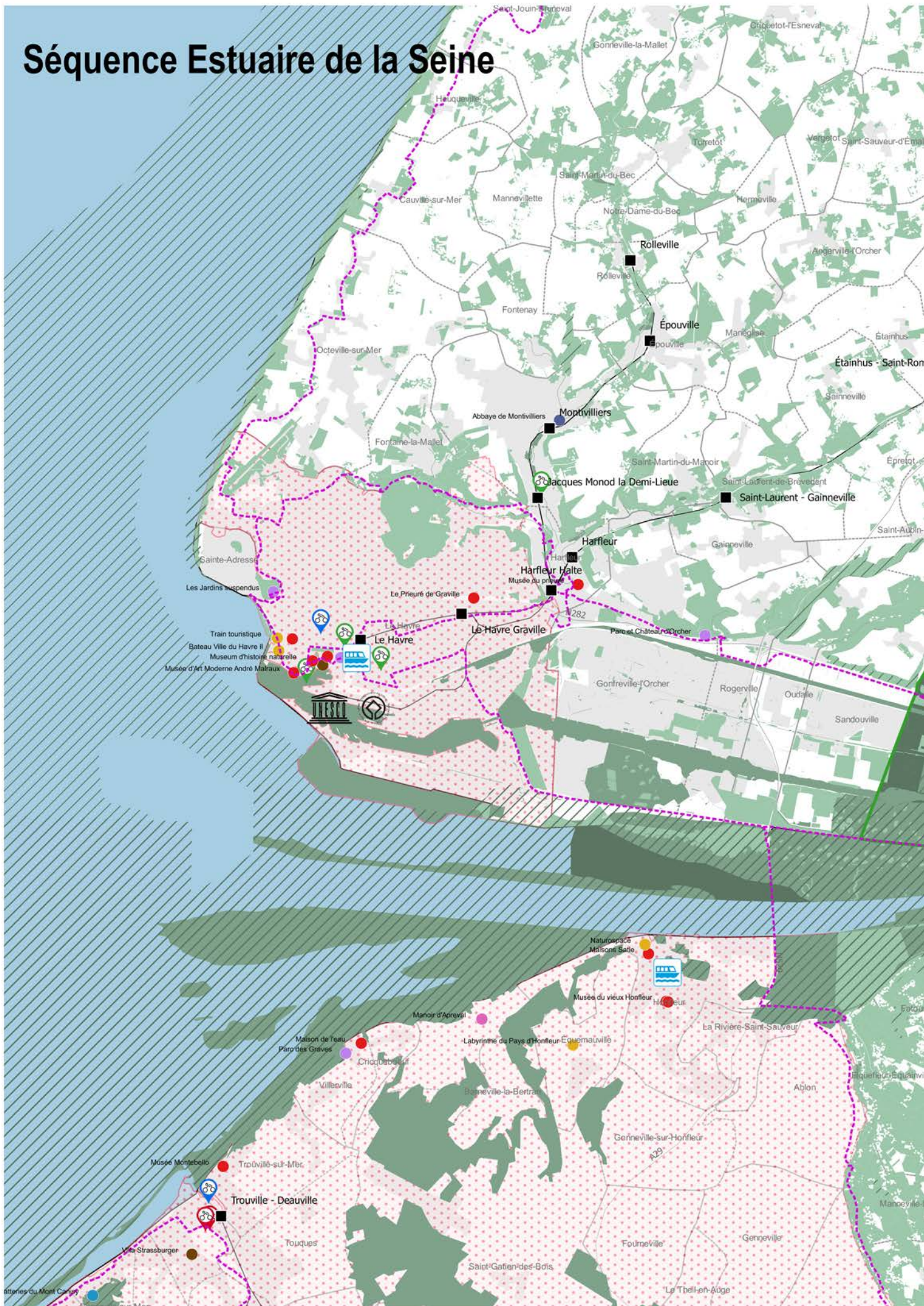
Au nord, il s'agit de favoriser la découverte de la Réserve Naturelle de l'Estuaire :

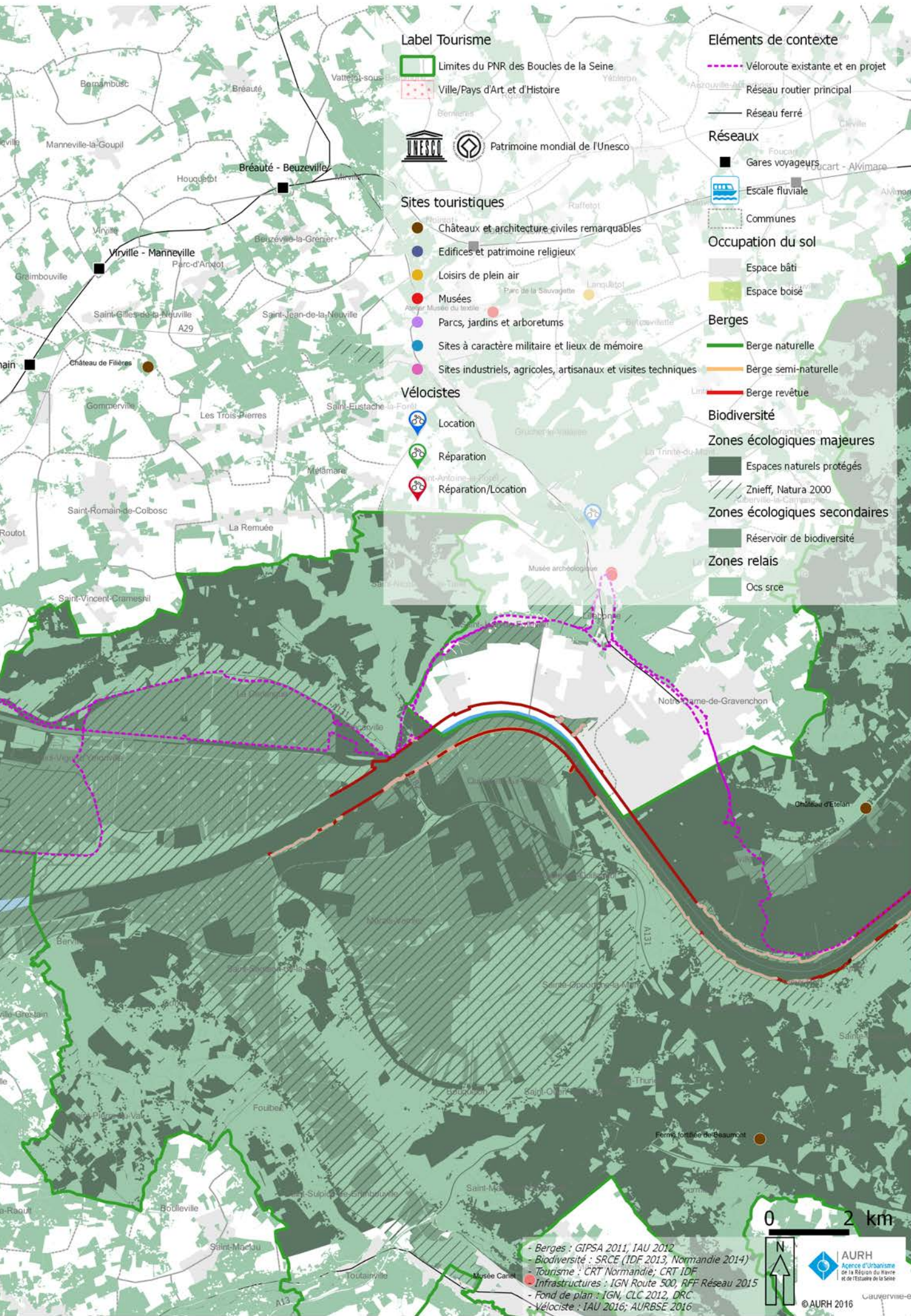
- **Section Tancarville – Pont de Normandie par les berges** en empruntant le chemin côtier (remise à niveau de la couche de roulement). Cet itinéraire a l'avantage de longer les digues depuis les écluses de Tancarville et de pénétrer au cœur de la réserve sur un chemin fermé aux véhicules à moteur.
- **Section Tancarville - Saint-Vigor-d'Ymonville** par le chemin de halage longeant le canal à partir des écluses de Tancarville. Cette variante, plus directe, permettrait d'emprunter un itinéraire dédié aux vélos et de traverser un espace remarquable dans une ambiance apaisée (loin de l'A131).

Au sud, il s'agit de favoriser la découverte du Marais Vernier et de l'estuaire de la Risle :

- **Section Quillebeuf-sur-Seine / Honfleur**. Cet itinéraire alternatif permettrait de découvrir le Marais Vernier et la pointe de la Roque, qui dominent l'estuaire. L'itinéraire rejoindrait ensuite l'estuaire de la Risle, à contourner par Foulbec, faute de franchissement plus au Nord. Une dernière section entre Berville-sur-Mer et Honfleur longerait l'Estuaire et l'espace naturel sensible « Rive de Seine Sud » géré par le Conservatoire du Littoral.
- **Le bac de Quillebeuf-sur-Seine** joue un rôle primordial dans ce grand parcours sud en assurant une jonction possible avec la rive nord de l'estuaire pour les parcours loisirs et les pratiques de vélo itinérant.

Séquence Estuaire de la Seine





Label Tourisme

- Limites du PNR des Boucles de la Seine
- Ville/Pays d'Art et d'Histoire
- Patrimoine mondial de l'Unesco

Sites touristiques

- Châteaux et architecture civiles remarquables
- Edifices et patrimoine religieux
- Loisirs de plein air
- Musées
- Parcs, jardins et arboretums
- Sites à caractère militaire et lieux de mémoire
- Sites industriels, agricoles, artisanaux et visites techniques

Vélocistes

- Location
- Réparation
- Réparation/Location

Eléments de contexte

- Véloroute existante et en projet
- Réseau routier principal
- Réseau ferré

Réseaux

- Gares voyageurs
- Escale fluviale
- Communes

Occupation du sol

- Espace bâti
- Espace boisé

Berges

- Berge naturelle
- Berge semi-naturelle
- Berge revêtuë

Biodiversité

- Zones écologiques majeures**
 - Espaces naturels protégés
 - Znieff, Natura 2000
- Zones écologiques secondaires**
 - Réservoir de biodiversité
- Zones relais**
 - Ocs srce

0 2 km

- Berges : GIPSA 2011, IAU 2012
 - Biodiversité : SRCE (IDF 2013, Normandie 2014)
 - Tourisme : CRT Normandie; CRT IDF
 - Infrastructures : IGN Route 500, RFF Réseau 2015
 - Fond de plan : IGN, CLC 2012, DRC
 - Vélociste : IAU 2016; AURBSE 2016

AURH
 Agence d'Urbanisme
 de la Région du Havre
 et de l'Estuaire de la Seine

© AURH 2016